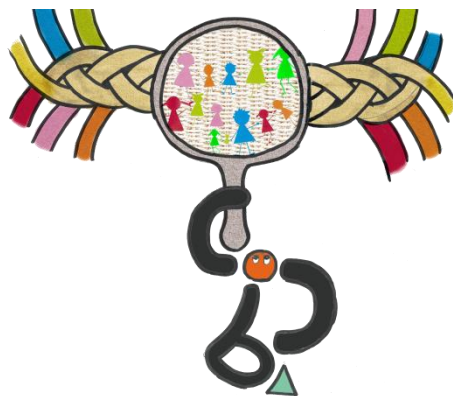


Centre Social Bonnefoi  
5 rue Bonnefoi 69003 LYON



# Projet Pédagogique

Accueils de Loisirs Painlevé et Péricolaire Dolet

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

**Ecole Painlevé**

160-164 Rue Pierre Corneille 69003 LYON

**Mercredis après-midi & Vacances**

**3-5 ans / 6-11 ans**

**Accueil Péricolaire**

**Ecole Etienne Dolet**

7 Rue Etienne Dolet 69003 LYON

**Jours d'école Midi et soir  
& Mercredis Matin**

**3-5 ans**

## Sommaire

I. Le centre Social Bonnefoi .....	2
1. Son quartier .....	2
2. Son histoire.....	2
3. Les axes du projet social .....	3
II. Le pôle enfance .....	3
1. Qui sommes-nous ? .....	3
2. Deux écoles, un projet pédagogique.....	4
3. Des objectifs communs .....	4
III. L'école Paul Painlevé.....	5
1. Situation géographique.....	5
2. Le public.....	5
3. Vie quotidienne.....	5
IV. L'école Etienne Dolet .....	7
1. Situation géographique.....	7
2. Vie quotidienne.....	7
V. Une organisation commune .....	9
1. L'accueil des parents.....	9
2. Les temps d'animations .....	9
3. Les temps de repas .....	11
4. Les sorties .....	12
5. Règles et sanctions.....	13
6. Hygiène et soins.....	14
VI. Le rôle de chacun .....	14
VII. Le lien avec les familles .....	16
VIII. Le lien animateur/enfant .....	17

## I. Le centre Social Bonnefoi

### 1. Son quartier

La Guillotière constitue un repère spécifique qui dépasse les simples frontières de Lyon ou les agglomérations. C'est un territoire dont l'identité n'est pas en phase avec les territoires administratifs et certains dispositifs territoriaux

Le pont de la Guillotière a longtemps été l'unique pont de Lyon sur le Rhône, ce qui donnait au faubourg de la Guillotière le statut d'unique « porte d'entrée » Est de la ville. C'est un village au cœur d'une grande ville, aillant une fonction d'accueil ancestrale, une fonction social et d'insertion, constatant une présence importante de structures associatives

Ce « quartier de la Guillotière » attire des milliers de visiteurs par jour grâce à son activité commerçante foisonnante et multiculturelle, en lien direct avec sa fonction d'accueil. Avec ses commerces typiques (boutiques d'alimentation spécifique, boutiques de télécommunication, robe de mariées, et plus récemment des cafés alternatifs et associatifs, lui donnant ainsi une notoriété unique.

Devant cette complexité territoriale, cet environnement aux multiples facettes le Centre social doit faire face à des clivages entre pays, religions, cultures, origines sociales, et territoriales où l'on constate des groupes sociaux hétérogènes. Ces clivages sont sources de segmentation, de conflits et malgré la neutralité du centre il est confronté à l'entre soi de ses adhérents.

Bien que le Centre Social Bonnefoi soit situé dans le 3ème arrondissement de Lyon, les adhérents sont en majorité à cheval entre le 3ème et le 7ème arrondissements. Les cœurs de cible du Centre Social englobent le quartier Moncey-Voltaire. Ces quartiers concentrent des problématiques sociales, des problématiques de cohésion sociale et de vivre ensemble.

### 2. Son histoire

Le Centre social Bonnefoi est une association loi 1901 d'éducation populaire, qui a ouvert ses portes en mai 2006. C'est le plus jeune centre social de Lyon. Il a fêté ses 10 ans en 2016. Sa création est l'aboutissement d'une action concentrée par une mobilisation remarquable des habitants du quartier, de la CAF et de la Ville de Lyon afin de répondre aux besoins se son territoire en forte précarité.

Le centre social se donne pour objectif de permettre aux habitants, enfants ou adultes, de valoriser leurs savoirs et compétences et d'acquérir les connaissances et les moyens nécessaires. Il est garant d'une continuité d'accueil et de loisirs de qualité dans le quartier.

Il travaille en partenariat avec les parents et les autres acteurs éducatifs du quartier Moncey Voltaire (Awal Grand Lyon, Coup de Pouce Relais...) dans lequel il se situe.

C'est un équipement de proximité et son accueil de loisirs constitue un service de proximité qui s'adresse prioritairement aux habitants du quartier Moncey Voltaire. Son accueil de loisirs constitue un outil de valorisation et de développement de l'expression et des savoirs des enfants et de leur famille.

### 3. Les axes du projet social



## II. Le pôle enfance

### 1. Qui sommes-nous ?

Le pôle enfance existe depuis l'ouverture du centre social en 2006. Il organise et propose un accueil de loisirs pour les 3 – 11 ans, dans l'école Paul Painlevé situé à Lyon 03.

Nous coordonnons l'accueil de loisirs extrascolaire durant les mercredis après-midi, les vacances scolaires et les grandes vacances.

Depuis la rentrée 2018 le pôle enfance a pour mission d'organiser et proposer des animations lors des temps d'accueil périscolaire dans l'école maternelle Etienne Dolet. Ces temps périscolaires regroupent, le temps du midi à la cantine, le temps du soir après la classe et le temps du mercredi matin.

## 2. Deux écoles, un projet pédagogique

Le pôle enfance est donc aujourd'hui en mesure de proposer aux enfants du quartier Moncey-Votaire et du 3<sup>ème</sup> arrondissement en général, deux accueils de loisirs sur des temps différents et dans deux écoles différentes. Néanmoins nous tenons à garder les mêmes intentions éducatives dans nos accueils de loisirs.

Bien que ces deux écoles présentent des spécificités différentes tel que le public accueilli, les locaux, le rythme périscolaire ou extrascolaire, ce sont les valeurs du centre social que nous portons dans ces accueils.

- Repère pour les enfants pas les mêmes locaux mais la même équipe
- Une continuité entre les deux écoles concernant les thèmes proposés

## 3. Des objectifs communs

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
<b>Faire vivre la mixité sociale et culturelle de la Guillotière</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place des activités axées sur les différentes cultures.</li></ul>
<b>Prendre conscience de la richesse du quartier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser des animations de proximité.</li><li>- Organiser des projets, des activités, des sorties autour du quartier.</li></ul>
<b>Développer le lien intergénérationnel, le lien avec les familles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faire intervenir des parents lors d'ateliers d'échanges de savoirs.</li><li>- Inviter les familles lors des temps festifs, des représentations des enfants.</li></ul>
<b>Faire du lien avec les structures et associations locales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place des projets, des activités menées avec les structures du quartier (crèches, écoles Painlevé et Dolet, unités de vie, autres périscolaires).</li></ul>
<b>Permettre la liberté d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Laisser aux enfants le choix des ateliers.</li><li>- Diviser en différentes parties, un coin calme pour lire, se reposer, un coin dessin, un coin pour se dépenser, courir, se défouler. Les enfants sont libres de se déplacer dans les parties qu'ils veulent.</li><li>- Proposer diverses activités aux enfants.</li><li>- Se concerter avec les enfants concernant leurs envies, leurs suggestions, quant au choix des activités ou à la mise en place de projets.</li><li>- Mettre en place des règles de vie avec les enfants. Adaptées à chaque tranche d'âge, elles se retrouvent sous forme de dessins, de photos, de pictogrammes.</li><li>- Mettre en place des responsabilités avec les enfants.</li></ul>

### III. L'école Paul Painlevé

#### 1. Situation géographique

L'accueil des enfants s'effectue dans les bâtiments de **l'école Paul Painlevé au 164 rue Pierre Corneille LYON 3**. Mais la gestion administrative se situe quant à elle principalement au 5 rue Bonnefoi LYON 3, adresse du Centre Social.

L'accueil de loisirs à Painlevé est ouvert chaque mercredi après-midi de l'année scolaire du 2 Septembre 2019 au 3 Juillet 2020, soit **36 mercredis ; et également chaque période de vacances.**

- Automne : Du 21 Octobre au 31 Octobre 2019
- Fin d'année : Du 23 Décembre 2019 au 3 Janvier 2020
- Hiver : Du 24 Février au 6 Mars 2020
- Printemps : Du 20 Avril au 30 Avril 2020
- Été : Du 6 Juillet au 28 Août 2020

#### 2. Le public

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille les enfants dès l'âge de trois ans et jusqu'à onze ans inclus. Il s'effectue uniquement lorsque les **obligations administratives sont dûment remplies.**

Les publics visés sont prioritairement les enfants du quartier Moncey, scolarisés à l'école Paul Painlevé, puis l'ensemble des autres enfants du troisième arrondissement de Lyon. Nous avons dans notre accueil une mixité culturelle et sociale importante, plus de 15 ethnies et une diversité socio-économique fortement représentée.

#### 3. Vie quotidienne

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères. Le rythme de l'enfant est suivi en adaptant les activités et leur durée à l'âge des enfants.

- **Les 3 à 6 ans**

Des activités autour de la motricité et de l'éveil seront proposées avec un changement régulier d'activité répondant aux envies des plus petits. Des siestes seront également proposées l'après-midi afin de répondre au mieux à la fatigue particulièrement chez les 3-4 ans.

- **Les 6 à 11 ans**

Différents ateliers, sports ou activités seront faits avec les enfants pour développer leur corps, leur agilité, leur ingéniosité et leur créativité afin de réaliser des projets qu'ils auront choisis.

**JOURNEE TYPE PERISCOLAIRE : MERCREDI APRES MIDI**

12h00 – 12h30	Accueil échelonné / Temps libre / Rangement de la salle
12h30 – 13h30	Repas
13h30 – 15h00 (3-5 ans) 13h30 – 14h30 (6-11 ans)	Temps calme / Sieste pour les moins de 5 ans
15h00 – 16h30 (3-5 ans) 14h30 – 16h30 (6-11 ans)	Activités
16h30 – 17h00	Goûter
17h00 – 18h00	Départ échelonné / Temps libre

**JOURNEE TYPE EXTRASCOLAIRE : VACANCES**

8h00 – 9h00	Accueil échelonné / Temps libre
9h00 – 9h30	Dynamisation
9h30 – 11h00 (3-5 ans) 9h30 – 12h00 (6-11 ans)	Activités
11h00 – 11h30 (3-5 ans) 12h00 – 12h30 (6-11 ans)	Temps libre
11h30 – 12h30 (3-5 ans) 12h30 – 13h30 (6-11 ans)	Repas
12h30 – 14h00 (3-5 ans) 13h30 – 14h00 (6-11 ans)	Temps calme / Sieste pour les moins de 5 ans
14h00 – 16h30	Activités
16h30 – 17h00	Goûter
17h00 – 18h00	Départ échelonné / Temps libre

## IV. L'école Etienne Dolet

### 1. Situation géographique

L'école Etienne Dolet se situe au 7 rue Etienne Dolet dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement. C'est une école maternelle qui accueille environ 111 enfants. Elle est composée de quatre classes :

- Une classe Petite Section
- Une classe Petite et Moyenne Section
- Deux classes Moyenne et Grande Section

### 2. Vie quotidienne

#### Temps du repas : Restauration scolaire

Pendant les temps de midi, deux services de restauration sont mis en place. Le 1<sup>er</sup> service regroupe les petites sections et une partie des moyennes sections maternelle et le 2<sup>ème</sup> service, regroupe les moyennes sections et les grandes sections.

Lorsque le 1<sup>er</sup> service est à la cantine, différents pôles de jeux sont organisés. Ces pôles sont sous formes de temps libres cadrés et animés.

LES PÔLES	
Motricité	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sophrologie</li><li>- Jeux de balles</li><li>- Parcours</li><li>- Danse</li></ul>
Construction	<ul style="list-style-type: none"><li>- Kapla</li><li>- Lego</li></ul>
Travaux manuels	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dessins</li><li>- Coloriages</li><li>- Découpage</li><li>- Collages</li><li>- Pliages</li></ul>
Jeux de rôles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dinette</li><li>- Déguisements</li></ul>

Une fois le 1<sup>er</sup> service terminé celui-ci part à la sieste et le 2<sup>ème</sup> service part à la cantine.



## Temps du mercredi matin

JOURNEE TYPE PERISCOLAIRE : MERCREDI MATIN	
8h30 – 9h00	Temps d'accueil des familles
9h00 – 9h30	Dynamisation du groupe
9h30 – 11h15	Activités
11h15 – 11h45	Rangement activités / Temps libres
11h45	Pédibus jusqu'à l'école Painlevé pour les enfants restant à l'accueil de l'après midi
11h50 – 12h00	<b>Porte ouverte</b> : Départ des enfants ne restant pas à l'accueil de l'après-midi à Painlevé

## Temps des soirs après la classe

Les enfants restants aux activités du soir sont récupérés dans les classes par l'équipe d'animation, puis un temps de regroupement avec tous les enfants pour prendre le goûter est mis en place pour ensuite débiter les activités. Par mesure de sécurité et suite au plan Vigipirate les parents peuvent venir chercher leurs enfants seulement lors des temps d'ouverture des portes

JOURNEE TYPE TEMPS DU SOIR : LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI		
<b>ACL</b>	16h35 – 16h45	Goûter
	16h45 – 17h30	Activités
	17h30 – 17h40	Ouverture porte
<b>FAP</b>	17h40 – 18h20	Activités
	18h20 – 18h30	Ouverture porte

Tout au long de l'année, nous proposons des projets d'animation s'orientant sur quatre axes différents : la motricité : Le corps et l'espace / l'écologie et le développement durable : Les petits écolos / l'accès à la culture : La culture dans tous ses états / l'accès au numérique : L'écran autrement

## **V. Une organisation commune**

### **1. L'accueil des parents**

#### **LE MATIN**

L'accueil est un moment qui permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter mais aussi ne rien faire, observer etc.

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se sentir à l'aise dans ce lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société. Rester toujours disponible auprès des parents pour une information ou également faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre.

#### **LE SOIR**

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de "l'au revoir", de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les enfants ont la possibilité de faire des activités de manière autonome. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants.

Un échange individualisé est mis en place avec les parents, retour sur la journée passée avec leur(s) enfant(s).

### **2. Les temps d'animations**

#### **LES ACTIVITES**

Les activités proposées par l'équipe d'animation se doivent de répondre aux objectifs éducatifs fixés par le projet pédagogique. Fort de ces constats partant du projet social l'ALSH se tourne non seulement vers les enfants mais aussi vers les familles.

Nous veillons à offrir la possibilité aux parents de partager des moments avec leurs enfants dans un climat de découverte, d'échange et de transmissions des uns aux autres. De plus ils pourront valoriser leurs compétences auprès des autres enfants en prenant part aux activités proposées.

L'accueil de loisirs et les activités proposées favorisent le développement, l'apprentissage, la découverte. C'est par le savoir, le savoir être et le savoir-faire que l'enfant va se construire et maîtriser son environnement.

Les champs d'activités proposées pourront être larges et variées en prenant compte des moyens matériels, humains et financiers du centre. Nous privilégions les ateliers répondants à de réels besoins plutôt que de l'occupationnel. Mettre à profit les compétences de l'équipe d'animation, des enfants et des acteurs locaux au service d'un projet, un projet d'activités mené sur plusieurs séances afin de donner du sens.

L'activité proposée permettra de valoriser l'enfant en tenant compte de son rythme, de ce qu'il veut ou ne veut pas faire et de ses capacités physiques et psychologique. L'enfant participe de manière volontaire et non contrainte. Accompagner l'enfant dans la réalisation de son activité, de le laisser faire comme il l'entend ou de l'aider s'il le souhaite, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer. L'enfant a le droit de ne pas vouloir participer, dans la mesure où cela est possible et l'équipe se doit d'être toujours disponible pour écouter, discuter, proposer une solution ou une réponse adaptée aux questionnements ou aux craintes de l'enfant.

#### Des espaces de jeux distinct aménagés pour eux :

L'équipe d'animation doit, en amont, effectuer un gros travail d'aménagement de l'espace. Aménager des espaces ludiques où chaque catégorie de jeu à son univers, sa délimitation. L'enfant, une fois le cadre posé et les règles expliquées, dans une démarche de jeu libre, pourra choisir les jeux qui lui conviennent et se les approprier avec plaisir sans connaître de difficultés trop importantes.

Tel que la pédagogie de Emmi Peakler l'enseigne : « **Développer le goût pour l'activité autonome est essentiel pour que les enfants deviennent des adultes créatifs et responsables** ».

Les domaines d'activités sont favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...
- Des ateliers cuisines
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques.
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux, sorties en pleine nature...)
- Les activités physiques et sportives.
- La lecture, le conte...
- Animation de rue, vie de quartier, fêtes...

## **LES TEMPS LIBRES**

Généralement aménagés pendant le temps d'accueil du matin et du soir et avant le repas. Les temps libres sont proportionnels selon les besoins de l'enfant et de l'animateur. L'animateur mettra à disposition du matériel sportif, de dessin, des jeux de sociétés, de la lecture. C'est un temps où les enfants sont en autonomie et libres de leurs activités.

Ce temps permet à l'animateur de préparer son activité seul ou avec certains enfants qui le souhaitent. C'est aussi un temps d'échange animateur/enfants autour d'un jeu qu'ils auront choisi ou un temps de parole simplement autour d'une table.

## **LES TEMPS CALMES**

En ce qui concerne les maternelles, le temps calme se traduit par la sieste après le repas, pour les moins de 5 ans et un temps de repos et de jeux calmes pour les 5-6 ans. Pour les élémentaires le temps calme s'effectue après le repas. Il peut durer de 30 à 60 min selon l'agitation et les besoins des enfants.

C'est un temps où ils peuvent se poser, lire, se reposer, pratiquer des activités calmes tel que le dessin, des jeux de sociétés calmes... Ce temps facilite la digestion et optimise la concentration pour l'activité qui suit.

### **3. Les temps de repas**

#### **CANTINE**

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. La nourriture est de qualité (liaison froide), fait par une personne qui respecte les normes HACCP. Chacun est invité à goûter. Les enfants participent à la mise en place de la table et au débarrassage et nettoyage de celle-ci. Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré et varié...).

Le rôle de l'animateur est de s'assurer que les enfants mangent correctement tout en faisant partager le plaisir de goûter et de manger. Sans forcer l'enfant à manger, il est important de veiller à une bonne alimentation de chacun. Il est impératif d'être vigilants aux régimes alimentaires.

#### Les régimes alimentaires :

Un registre est à disposition pour tout le personnel afin de vérifier, les régimes, les allergies, les PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Afin de respecter la liberté et les convictions de chacun sans empiéter sur celle des autres, 3 régimes sont proposés : Sans régime/Sans viande/Sans porc.

## LE GOÛTER

Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre le temps d'activités précédent et la fin de journée.

Le goûter est un moment idéal pour, de manière informelle, discuter avec les enfants et recueillir leur ressenti sur la journée.

### 4. Les sorties

Les sorties favorisent chez l'enfant la découverte de l'environnement, de son quartier, sa ville, sa région. Elles favorisent également le développement de son autonomie (prendre le bus ou les transports en commun, découvrir de nouveaux lieux, accroître sa culture).

Les sorties sont diverses et variées, elles sont, le plus souvent, en accord avec les thèmes proposés pour chaque vacances. Ça peut être une sortie dans la ville de Lyon, dans un parc, (Parc Blandan, Tête d'Or, etc), dans un musée, (le musée des miniatures, le musée d'art contemporain, etc.), au cinéma ou au théâtre, ect. Les sorties peuvent être également organisées aux alentours de Lyon, (Zoo de Paugre, Lac des Sapin, Parc de Miribel, Sortie à la montagne, etc.

## LES TRAJETS

L'utilisation des transports en commun : métro, tramway, bus est une volonté répondant, entre autre, à l'objectif d'autonomiser les enfants et de leur faire prendre conscience du monde qui les entoure en apprenant à évoluer dans celui-ci. Ceux-ci permettent au mieux de profiter de tout ce que propose, la métropole, la région : les parcs, les visites, les plans d'eau, etc.

### Lors d'une sortie en bus

- Un animateur est muni du classeur de fiches sanitaires et des PAI des enfants ayant un régime particulier, une allergie.
- Un animateur de chaque groupe remplit la fiche de sortie, (avec nom, prénom, date, heure de départ et de retour lieu et numéro de tél joignable).
- Chaque groupe est muni d'une trousse de soin dont il devra vérifier le contenu avant le départ, mais aussi de bouteilles d'eau, des changes, des sacs plastique pour les éventuelles malades en bus.
- Le directeur se charge de la réception des piques niques, fourni par la cantine en respectant la chaîne du froid, réfrigérateur - glacière - consommation.

- L'équipe, avant de partir, vérifie les effectifs globaux d'enfants (tous les animateurs présents doivent connaître le nombre total d'enfants). Et chaque animateur de l'équipe devra être joignable à tout moment.

#### Lors d'une sortie à pied :

- « Un groupe d'individus qui se déplace est considéré comme véhicule ». Dès lors, le groupe devra marcher dans le sens de la circulation. S'il n'y a pas de trottoir, Les animateurs devront être placé entre les enfants et les véhicules afin de créer une zone de sécurité entre les voitures et le groupe.

- Les enfants devront être rangés par deux et, au besoin en file indienne avec un animateur placé à chaque extrémité du groupe et le reste de l'équipe répartie sur la file. S'il n'y a qu'un animateur, celui-ci désigne un enfant à qui il communique les consignes et qui prendra la tête du rang.

- La traversée des routes se fait obligatoirement par le passage piéton (sauf impossibilité) : Un animateur ou deux se mettent de chaque côté du passage piéton dans le sens de la circulation afin de stopper les voitures et donnent le signal aux enfants de traverser.

**La surveillance d'un groupe d'enfants requière une vigilance constante, en particulier à proximité de la circulation !!!**

## 5. Mini camp

Dans la mesure du possible et selon les capacités financières, le Centre social organisera un ou des mini camps. Ceux-ci prendront la forme de séjours accessoires à la déclaration initiale.

Dans la lignée des sorties organisées, un mini camp permet à l'enfant de pousser davantage encore sa prise d'autonomie ainsi que la découverte du monde qui l'entoure. Il pourra ainsi, dans le cadre du groupe dans lequel il se retrouvera, faire ses propres expériences et apprendre à vivre en collectivité loin des repères habituels que sont les parents, l'école ou le centre de loisirs et son quartier.

Par ailleurs l'organisation de ces séjours permet au Centre Social de créer plus encore d'échanges avec les familles. Echanges nécessaire pour l'organisation du séjour mais indispensable au quotidien dans le rôle éducatif qu'a le centre vis-à-vis des enfants et d'accompagnement des familles.

Les enfants dormiront sous tente et bénéficieront d'animations et activités diverses favorisant le développement du corps et de l'esprit. Chaque journée se terminera par une veillée amenant l'enfant à un endormissement plus serein.

## **6. Règles et sanctions**

Elles sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la vie quotidienne. Établir un cadre permet à l'enfant d'avoir des repaires, de comprendre ses droits et ses devoirs.

Ces règles sont travaillées par les enfants avec l'aide des animateurs pour s'assurer qu'ils les assimilent. Sous forme de panneaux, de charte ou de dessin selon les tranches d'âges des enfants. La création de ces règles permet aux enfants d'avoir des repères, un cadre afin d'y voir une justice. Puis elles sont affichées dans le lieu de vie de chaque groupe. Dès lors qu'il y a un nouvel enfant, ces règles sont transmises par les enfants du groupe.

Ces règles, ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer au cours d'un échange.

Toute sanction n'a qu'un objectif ; faire comprendre à l'enfant les conséquences de son acte afin qu'il ne le reproduise pas. Toute sanction sera juste et expliquée, fera l'objet d'un rappel à la règle.

Les sanctions sont toujours proportionnées à la transgression et sont immédiates, si possible réparatrices.

En fonction de la gravité de la transgression, l'équipe d'animation mettra en place des types de sanctions adaptées. Un rappel à l'ordre, en se référant au règlement fait avec les enfants, la réparation de sa faute, mais aussi le rappel à l'ordre du directeur avec possibilité de suspendre l'activité si celui-ci a mis en danger la sécurité du groupe ou la sienne.

## **7. Hygiène et soins**

Avant et après chaque repas, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. Nous laissons les grands en autonomie concernant la mise en place ces règles d'hygiène mais les animateurs veilleront à ce qu'elles soient respectées.

Le personnel de la structure peut donner des traitements médicaux à condition que les parents pensent à fournir l'ordonnance. Les médicaments doivent être confiés directement à la direction.

Pour les petits bobos, tous les soins doivent être reportés dans le cahier d'infirmier, avec la date, la nature des soins et produits pharmaceutiques utilisés. L'équipe d'animation ne doit pas hésiter à alerter le responsable en cas de doute sur les blessures et les soins à pratiquer ou encore sur la nécessité d'en informer les parents. Lors de tout déplacement, les animateurs prendront systématiquement la trousse de secours, la liste des enfants et des numéros d'urgence.

## **VI. Le rôle de chacun**

### **Le coordinateur du pôle enfance / directeur de l'accueil de loisirs**

Construit et propose le projet pédagogique dans le respect des valeurs éducatives du centre social. Il coordonne et organise la mise en place des activités qui en découlent.

Il recrute, encadre et forme les stagiaires et l'équipe d'animation. Il est garant du dynamisme de son équipe et doit être à l'écoute de celle-ci. Il assure le lien avec les familles, les moments d'accueil et d'échange en entretenant une relation de confiance avec eux.

Il assure la sécurité physique, affective et morale de leurs enfants. Il se doit d'informer et de collaborer avec les représentants de la mairie en ce qui concerne la vie du groupe, les temps forts, les projets spécifiques ou même les sorties.

Il gère également la gestion budgétaire et administrative et la gestion de l'équipement du centre de loisirs. Pour finir il participe à l'orientation stratégique du centre de loisirs.

### **Le directeur adjoint / référent périscolaire**

Il construit le projet pédagogique avec le coordinateur et l'équipe d'animation.

Il assure le remplacement du directeur lorsque c'est nécessaire, durant les accueils extrascolaires à l'école Painlevé. Il est également garant de la sécurité des enfants au même titre que le coordinateur et l'équipe d'animation.

Il est en charge de la gestion et du suivi administratif de l'accueil de loisirs périscolaire à l'école maternelle Etienne Dolet. Il encadre et forme l'équipe d'animation présente sur ce site.

### **Les animateurs**

Ils permettent aux enfants d'évoluer dans le cadre du loisir. Ils mettent leurs expériences, leur patience et leur investissement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de loisirs, de découvertes, sportives, culturelles qui seront en adéquation avec les orientations éducatives et le projet pédagogique.

À tout moment les animateurs se doivent être à l'écoute de l'enfant, ils sont garant de la sécurité physique et affective des enfants. Leur investissement auprès des enfants est permanent et nécessite une recherche constante de renouvellement et une perpétuelle remise en question. L'animateur se doit de respecter les horaires, respecter autrui ainsi que le matériel et les locaux.

Auprès des enfants il doit être capable de polyvalence, de savoir gérer les imprévus, s'adapter en faisant preuve de bon sens, trouver des solutions pédagogiques aux éventuels problèmes rencontrés par les enfants.



Pour finir il se doit de savoir gérer son groupe en proposant des activités diversifiées, originales et enrichissante, que chaque moment de la journée soit des moments de loisirs.

### **L'agent de service**

S'occupe de la gestion de la cantine (préparation, chauffe, vaisselle...). Il se doit de respecter les règles d'hygiène. Une fois les tables débarrassées par les enfants et les animateurs, et pas avant, l'agent peut nettoyer. Il a également comme mission de gérer l'hygiène et l'entretien des locaux.

### Le mode de recrutement se fera à travers différents canaux :

- une base de données des anciens animateurs ayant déjà travaillé au Centre social pour qui l'expérience a été positive,
- les demandes d'emplois sur les sites jobanims, planét'anim...,
- réseau d'animation Facebook,
- les candidatures spontanées,
- la publication d'offre d'emploi auprès de structures telles que le pôle emploi,
- la prise en charge éventuelle de stagiaires BAPAAT, BPJEPS... à la recherche de lieux de stages.

### **Les intervenants extérieurs**

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs fait appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective, physique et morale des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation et une mise en place de consignes est fait avec les enfants avant l'arrivée des intervenants et un travail avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

## **VII. Le lien avec les familles**

Les parents tiennent une place importante dans la vie de l'Accueil de Loisirs. Ils nous confient leurs enfants et il est donc primordial d'établir avec eux une relation de confiance. Notre travail s'appuie sur un partenariat avec eux. De plus nous accordons beaucoup d'importance à l'accueil du matin et du soir, permettant aux usagers de dialoguer, d'évoquer des points divers et variés.

De plus nous développons des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Échanges quotidiens entre nos équipes (animateurs et directeur) et les parents.
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées.
- Proposition aux parents de venir partager des activités, des savoirs avec les enfants.
- Diffusion du programme indicatif de nos activités et des projets par affichage et par internet.
- Affichage du trombinoscope de l'équipe d'animation.
- Mise en place d'un arbre à idées.

Un comité de parents a également été instauré. Celui-ci se réunit trois fois par an. Il est composé des parents de l'accueil de loisirs, du coordinateur de pôle enfance, des animateurs et parfois des enfants intéressés par le processus. Ce comité de parent a pour objectifs :

- Informer les parents de manière transparente sur les activités du pôle enfance
- Permettre un échange pausé et écrit avec les parents
- Transformer les parents participants en « ambassadeurs » auprès des autres parents de l'accueil de loisirs.
- Proposer aux parents de prendre part au fonctionnement en les positionnant comme acteurs des activités et de l'organisations de la vie quotidienne de leurs enfants dans l'accueil de loisirs

Ces actions ont permis aux parents d'être davantage impliqué et d'avoir un meilleur suivi des activités, de la vie quotidienne de leurs enfants au sein de l'accueil de loisirs. Les parents nous font part de leur satisfaction et de la confiance qu'il nous accorde.

## **VIII. Le lien animateur/enfant**

L'avis des enfants ayant une importance particulière au sein de l'accueil de loisirs, c'est pour cela qu'il n'y a pas de temps spécifique pour ces échanges car nous pensons qu'ils doivent avoir lieu tout au long de la journée. Si l'enfant ressent le besoin, l'envie de parler les animateurs se doivent d'être à l'écoute et de répondre, dans la mesure du possible, à ses attentes.

Néanmoins après chaque activité, durant les temps libres ou pendant le goûter, des moments de discussion privilégiés seront mis en place afin de faire le bilan avec les enfants mais aussi pour préparer d'autres activités et répondre au mieux à leurs besoins et leurs attentes. C'est aussi un moment de régulation de conflits entre enfants où chacun peut exprimer ses ressentis, ses craintes, ses envies.

